

	Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre 23206
---	--	----------------------------

SEANCE du : 18 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 12 décembre 2023.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Marie JARRY	Arnaud PRINTEMPS
Thierry BAUDOIN	Yannick CHARRIER	Constance MACKOW	Alain ROBIN
Bérandère BAZANTAY	Bruno COTHOUIS	Emmanuelle MENARD	Philippe ROBIN
Florence BAZZOLI	Pascale FERCHAUD	Jean-François MOREAU	Anne ROUX
Bruno BODIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MORIN	Marinette TALLIER
Hélène BROSSEAU	Pascal GABILY	Nathalie MOREAU	Rodolph THIBAUDEAU
Pierre BUREAU	Etienne HUCAULT	Pierre MORIN	Véronique VILLEMONTAIX

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Anita BRIFFE – pouvoir à Pierre MORIN	Jamel CHENIOUR – pouvoir à Bruno BODIN	Stéphanie FILLON
Philippe BARON – pouvoir à Hélène BROSSEAU	Sandrine DELUGEAU – pouvoir à Pierre BUREAU	

Secrétaire de séance : Etienne HUCAULT, assisté des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.

Assistaient également : Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services
 Yoan FONTENEAU – Directeur des services techniques



Terre de Jeux – circuit vélo/VTT autour des communes

Un nouveau parcours vélo/VTT reliant Bressuire ville et les 8 communes déléguées les unes aux autres.

Nom proposé pour ce nouveau parcours VTT :

La Vélo Bressuiraise

Distance du circuit :

8 boucles ou pétales : 1 à Beaulieu de 21,5 km, 1 à Breuil-Chaussée de 23,5 km, 1 à Chambrotet-Noirlieu de 38,2 km, 1 à Clazay-Terves de 22,3 km, 1 à Noirterre de 29,8 km, 1 à Saint-Sauveur de 23,2 km, 1 à Terves-Saint-Sauveur de 27,6 km
 Une grande boucle qui relie toutes les communes déléguées, soit un parcours de 86,5 km.

Nature des parcours

Les circuits empruntent des chemins, des routes du domaine public.

Afin de finaliser les tracés, il est cependant nécessaire de signer 3 conventions avec 3 propriétaires privés qui sont situés sur les communes :

- de Breuil-Chaussée sur la parcelle 079052ZC0002
- de Chambrotet sur la parcelle 0790650B0184 / 0185 / 0186 / 0187.
- de Terves sur la parcelle de Parcelle 079324AN0013.

Chaque circuit a un départ soit de Bressuire soit d'une commune déléguée.

Chaque départ sera matérialisé par un totem (9 Totems en tout) sur chaque site avec un Qrcode qui indiquera les tracés des différentes boucles ainsi que les traces GPX.:

Communication :

Une page sera dédiée sur le site de la ville.

Accessibilité

Ces parcours sont accessibles en autonomie.

Accusé de réception en préfecture
 079-217900497-20231222-DG_DEL_2023_206-DE
 Date de télétransmission : 22/12/2023
 Date de réception préfecture : 22/12/2023

Dévoilement des parcours

En février 2024.

Une manifestation sera organisée en novembre 2024 autour de ces circuits.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE VALIDER** les parcours tels que présentés en séance
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Etienne HUCAULT



Le Maire,

Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20231222-DG_DEL_2023_206-DE
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023